

Article paru dans le journal "Lausanne-Cité" du jeudi 26 février 2009

Le rayonnement des bornes crée le débat - Wi-fi: l'amiante de demain?

Par Fabio Bonavita, 26 février 2009

Les bornes wi-fi sont-elles dangereuses pour la santé de la population?

En Europe, les études sanitaires se multiplient par précaution.

A Lausanne, les responsables du wi-fi ignorent les conclusions scientifiques!

«Je suis pour la suppression pure et simple du wi-fi à Lausanne car ses effets sur la population sont désastreux et incluent, entre autres, des symptômes aussi variés que les désordres bipolaires, l'hypertension, l'addiction à la morphine, l'obésité, les troubles du comportements comme l'autisme, les désordres cognitifs, les troubles obsessionnels compulsifs (TOC), l'agressivité, l'irritabilité, la dépression, l'anxiété, sans compter le syndrome de fatigue chronique (SFC) qui regroupe une centaine de symptômes». Philippe Hug, président de l'association ARA (Association romande pour la non prolifération d'antennes de téléphonie mobile) n'y va pas avec le dos de la cuillère lorsqu'il s'agit d'évoquer les dégâts supposés des ondes électromagnétiques sur la population. En cause, notamment, le wi-fi et ses risques sanitaires potentiels. Depuis quelques mois, la prise de conscience est mondiale.

Lausanne au ralenti

En Europe, les interdictions se multiplient (voir encadré ci-contre) et certaines bornes sont tout simplement débranchées. Les scientifiques multiplient les effets d'annonce. A Lausanne, on est encore loin de ce type de démarche. Pierre-Alain Steffen, chef de projet au service multimédia des Services industriels lausannois (SIL) ne s'intéresse pas à la dangerosité de ces antennes. «Au SIL, nous ne sommes pas des médecins, on ne sait donc pas vraiment s'il y a un risque sanitaire pour la population. Lorsqu'on installe des bornes, on utilise du matériel conforme à la législation. La seule directive que nous avons est de ne pas installer une borne à moins de cinq mètres d'un commerce ou d'une habitation. Ainsi on se sent dégagé de tout problème de législation». Même constat au sein du département de l'environnement du canton de Vaud, Dominique Luy, adjoint du chef de service du SEVEN (Service de l'environnement et de l'énergie), ne semble pas concerné par les nombreuses études sanitaires demandées en Europe: «Ces études doivent être faites par des médecins et elles sont souvent de grandes envergures. C'est un fort coût pour le canton et nous ne pouvons pas nous le permettre».

Décisions criminelles?

Le plus inquiétant est qu'aucun responsable de l'installation des bornes wi-fi, à la ville comme au canton, ne semble avoir lu la notice technique éditée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Une notice qui rappelle les précautions à prendre en matière d'ondes électromagnétiques. Mais qui reste évasive quant au danger réel de ces ondes sur la population: «Il y a plusieurs années, un rapport a été fait, mais il n'y a pas d'études sanitaires prévues pour le wi-fi, rappelle Mirjana Moser de la section de protection des radiations au sein de l'OFSP. Pour le téléphone portable, par exemple, rien n'a été prouvé quant à sa dangerosité ou à sa non-nocivité sur l'organisme. Il faut prendre des mesures de précaution car il reste encore beaucoup d'incertitudes sur le sujet. La recommandation principale est de se protéger de ce type d'ondes». Un discours pour le moins alambiqué qui ne rassure pas vraiment les plus inquiets: «Tous les indicateurs sont dans le rouge vif et il est urgent d'organiser en Suisse une table à laquelle participeront les scientifiques avertis et non pas les officiels, ainsi que les associations concernées, ajoute Philippe Hug. Les champs électromagnétiques sont incompatibles avec le vivant, c'est une évidence! Et il est criminel de penser le contraire».

«Nous ne sommes pas des médecins, on ne sait donc pas vraiment s'il y a un risque sanitaire pour la population».

En Europe, le wi-fi fait débat. A Lausanne, rien ne se passe de tel. Inquiétant.
DR

Une prise de conscience

Télévisions, ordinateurs, hi-fi, lampes halogènes ou encore fours à micro-ondes... Sans le savoir, l'homme évolue dans un environnement fait d'un enchevêtrement d'ondes électromagnétiques. Avec le développement extrêmement rapide des technologies sans fil, du téléphone portable au wi-fi, la portée de ces ondes s'est démultipliée. Aujourd'hui, il y a plusieurs milliards d'utilisateurs de portables dans le monde et rien ne semble arrêter le wi-fi. En Suisse, des dizaines de milliers d'utilisateurs sont équipés de systèmes wi-fi personnels et de nombreuses villes ont installé des bornes permettant en tout temps de se connecter. A Lausanne, des bornes ont été installées dans plus d'une dizaine d'endroits.

A l'image de la dernière génération des téléphones portables, le wi-fi utilise une fréquence identique à celle des micro-ondes, soit 2 400 MHz. A titre d'exemple, on reçoit la même dose électromagnétique en téléphonant d'un mobile pendant 20 minutes qu'en restant durant un an côté d'une borne wi-fi. Le wi-fi semble donc ne présenter aucun risque pour la santé. Reste qu'à la différence des téléphones portables, l'exposition est continue.

L'année dernière, cela a poussé l'agence européenne pour l'Environnement à réclamer d'avantages de mesures pour réguler son installation. Au nom du principe de précaution, l'Allemagne et l'Autriche ont déjà recommandé d'éviter le wi-fi dans les écoles, alors qu'en France, plus précisément à Paris, quatre

bibliothèques ont débranché leurs bornes à la suite des désagréments déclarés par des employées (maux de tête, nausées, démangeaisons).